

« Quiconque néglige sa formation théorique se voue inéluctablement à la stagnation et plus, au recul... » disait Benoit Frachon : secrétaire général de la CGT de 1945 à 1967.

Au sein du secteur de la formation de l'UD.CGT des Pyrénées-Atlantiques, nous pensons fermement que cette maxime est plus que jamais d'actualité. En effet, comment mener à bien notre mission de militant.e.s CGT dans la société capitaliste d'aujourd'hui sans se poser et sans jamais réfléchir collectivement à ce qui fonde notre engagement syndical ? Bien qu'au quotidien, nous soyons toutes et tous occupé.e.s par mille et une tâches dans la lutte visant à arracher des avancées sociales concrètes au bénéfice des travailleurs.euses, il est impératif, pour bien comprendre l'environnement dans lequel nous militons, d'aborder également les questions théoriques qui éveillent les consciences de classe.

Dans cette optique, l'Union Départementale CGT des Pyrénées-Atlantiques met à votre disposition ce guide, actualisé et complété à la mesure de l'offre de formation que nous vous proposons tout au long de l'année. Comme vous pourrez le constater en le feuilletant, celui-ci s'adresse à chacun.e d'entre vous. En effet, tout.e militant.e CGT trouvera sa place à la table de la formation syndicale de notre UD : que vous soyez syndiqué.e.s débutant.e.s ou confirmé.e.s, responsable d'une organisation CGT, élu.e.s. ou mandaté.e.s, conseiller.ère.s du salarié, conseiller.ère.s prud'hommes, vous y trouverez nécessairement le module de formation qui répondra à vos attentes militantes. La formation syndicale est l'outil incontournable de transmission des valeurs, de l'histoire et de la culture de la CGT et, forts de ce bagage essentiel, vous n'en serez que mieux outillé.e.s, que mieux armé.e.s, afin de mener à bien les missions syndicales qui vous sont confiées.

Ce guide est un outil commun et nous souhaitons ardemment qu'il vous soit utile afin de mieux vous équiper pour agir et de vous outiller efficacement pour engager la lutte face aux velléités de réaction, de reculs sociaux, qu'il nous faut combattre.

Cher.e.s camarades,

Nous vous attendons avec impatience et bienveillance,

Salut et fraternité

Nathalie PASQUINE

Responsable Formation Syndicale UD CGT 64

Table des matières

La Formation Syndicale : Pourquoi ?	4
Edito	5
Comment ça marche ?	6
Nouveau parcours de formation	9
Formations « Être acteur-trice toute sa vie »	10
Formations « Accompagner à la responsabilité »	16
Formations « Elu.e.s et mandaté.e.s »	19
Autres formations syndicales disponibles	23

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise
et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

La Formation Syndicale : Pourquoi ?

Pour être efficace, tout simplement !

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques permanentes qui visent à les affaiblir, voire à les faire disparaître.

Il n'y a que deux avenir possibles : l'émancipation dans le travail et la démocratie, ou alors la soumission et l'exploitation. Cette défense de nos intérêts, quel que soit l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

- La CGT doit créer les conditions de la pensée collective, du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- Chaque syndiqué.e, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour intervenir à tous les niveaux de ce processus et ce, quelle que soit la situation.

Répondre à ces deux enjeux passe incontestablement par la formation syndicale, qui est l'outil majeur pour donner à nos syndiqué.e.s les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer et de construire les démarches et actions collectives nécessaires pour gagner.

Tout cela donne à la formation syndicale CGT une place nouvelle et un rôle différent, développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie.

Edito

La CGT le réaffirme à chaque congrès, nous voulons **des syndiqué.e.s acteur.trice.s, auteur.trice.s et décideur.euse.s** dans leur travail comme dans leur syndicat.

Acteur.trice.s dans un syndicalisme dont l'objectif est d'améliorer leur vie et de transformer la société ;
Auteur.trice.s pour porter l'exigence du droit au travail, à la santé, au respect et à la dignité ;
Décideur.euse.s dans un système démocratique et dans une organisation où chacun.e compte pour un.e.

**Par cette démarche, nous voulons donner le pouvoir d'agir aux salarié.e.s,
parce qu'ensemble tout est possible !**

Agir, élaborer des propositions et décider pour ne pas subir, pour que chaque salarié.e, dans tous les lieux de travail ait son mot à dire.

Prendre conscience de notre force collective est une construction permanente, et pour franchir les étapes, la formation syndicale est indispensable.

Il est essentiel de prendre le temps de se former, pour ne pas se laisser enfermer dans les projets de ceux et celles qui rêvent d'un monde du travail toujours plus servile.

Éviter d'être systématiquement dans une démarche défensive, en réaction aux mauvais coups portés par les Directions, nécessite d'anticiper, de se mettre en capacité individuellement d'analyser et de produire des idées, mais surtout de les transformer collectivement en revendications.

La formation syndicale CGT porte cette ambition d'apporter les connaissances utiles à un.e citoyen.ne qui réfléchit, cherche, participe à la vie sur son lieu de travail, débat avec les autres salarié.e.s, argumente... un.e militant.e qui agit individuellement et collectivement.

Alors se former CGT n'est pas facultatif. C'est un investissement personnel et citoyen dans l'avenir. Il est utile pour toi, ton entourage, tes collègues de travail, mais aussi pour les camarades de ton syndicat.

Tout au long de ta vie militante, la CGT te propose de te former pour mettre à ta disposition des clés de compréhension, dans les stages répartis en 3 familles :

- une **formation syndicale générale** qui permet de mieux comprendre le monde qui nous entoure,
- des formations plus spécifiques pour t'accompagner dans **les mandats** que tu pourras assurer dans ton entreprise, au niveau interprofessionnel,
- des formations permettant d'aider les militant.e.s prenant des **responsabilités** dans le syndicat et dans l'organisation.

Pour cela, la CGT s'est dotée de dispositifs de formation à tous les niveaux de notre organisation, dans les syndicats, dans nos Unions Locales, Départementales, nos Comités Régionaux, nos Fédérations et bien sûr, notre Confédération avec son outil majeur qu'est le centre Benoit Frachon. Prenez contact avec nous ou avec votre Fédération !

Se former, c'est transmettre des expériences et des pratiques, mettre nos syndiqué.e.s au cœur de la CGT. C'est par cette transmission que se diffusent les valeurs de notre syndicalisme, pour une CGT ouverte en grand, où chacun.e ait envie de prendre sa place.

Mots empruntés à Philippe MARTINEZ

Comment ça marche ?

➤ Rôle des syndicats :

Responsables du syndicat, en fonction de vos besoins, construisez votre plan de formation en lien avec les UL et l'UD qui organisent la formation sur le département. La formation syndicale est un droit pour les adhérent.e.s et un besoin pour agir individuellement et collectivement !

Nous souhaitons que cette offre de formation soit en mesure de répondre aux besoins des syndicats et militant.e.s du département. Elle peut être complétée selon vos demandes, et vos fédérations proposent également des formations spécifiques. Si ce n'est déjà fait, il est judicieux de **désigner un.e ou deux camarades en charge de la formation syndicale** dans votre syndicat et de le faire connaître.

Enfin, vous avez la responsabilité d'organiser la formation d'accueil, dénommée « **S'impliquer dans la CGT** », remplaçant les "FANS" de ces dernières années. Dans le nouveau parcours de formation syndicale générale, ce module devient la première étape « obligatoire ». Il est donc impératif que les syndiqué.e.s puissent y avoir accès rapidement et facilement après leur adhésion.

Vous pouvez également faire connaître le module « **Découvrir la Cgt** », à destination de tou.te.s les salarié.e.s ou encore organiser des journées d'étude sur les thèmes de vos choix.

➤ Le calendrier annuel est diffusé en fin d'année pour l'année suivante

Attention : des dates peuvent être modifiées et des stages peuvent être programmés après l'impression de la présente offre. Vous retrouverez ces modifications sur le site de l'UD à <https://lacgt64.org/formations/>

➤ Connaissance des différents stages :

. Afin de proposer des stages de formation à vos syndiqué.e.s, ce « catalogue » vous donne un rapide descriptif (Public visé et pré.requis/durée/objectifs/contenu/ ...)

. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

➤ L'inscription aux stages :

. Les modèles de courriers à adresser aux employeurs (30 jours minimum avant le stage), ainsi que les fiches d'inscription à transmettre à l'UD ou aux ULs sont envoyés en temps et en heure en fonction des dates des stages (au plus tard 45 jours avant le début du stage).

. N'attendez pas le dernier moment, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux stages programmés pour l'année suivante.

. Pour la plupart des stages, (excepté les stages CSE et CSSCT) les frais sont pris en charge par l'organisation.

- . Les éventuels frais de transport (lorsque le stage ne se déroule pas sur votre bassin d'emploi) pour se rendre aux stages peuvent être pris en charge par votre syndicat après discussion.
- . Une convocation est adressée à chaque stagiaire, une quinzaine de jours avant le stage.
- . De manière générale, un stage se tient avec un minimum de 8 participants et un maximum de 12/14 participant.e.s.
- . Pour la richesse des échanges, les origines professionnelles des participant.e.s doivent être diverses, pour des formations interprofessionnelles avec un maximum de 3 stagiaires issu.e.s du même syndicat.

➤ **Règles de vie :**

Être stagiaire ou formateur.trice dans une formation syndicale CGT implique le respect d'un minimum de règles.

Les stagiaires doivent bénéficier des meilleures conditions pour que la formation soit une réussite, pour eux-mêmes et l'organisation. Pour partie, cet objectif passe par le respect des règles de vie en stage nécessaires à la réussite, l'efficacité, la cohésion et la cohérence du stage.

L'assiduité et l'activité des stagiaires dans toutes les journées de formation est indispensable.

Le syndicat s'engage à ne pas solliciter le/la stagiaire pendant sa formation, qui doit pouvoir se dégager de toute obligation syndicale sur cette période.

La formation est prioritaire et doit être suivie dans sa totalité et selon les horaires fixés collectivement.

Les repas sont de préférence pris en commun, participant aussi à la création de la dynamique de groupe indispensable à l'acquisition des connaissances visées.

➤ **La Formation Syndicale en Pratique**

Qui a droit au congé de formation économique, sociale environnemental et syndicale ?

Ce congé de formation est ouvert à l'ensemble des salarié.e.s (adhérent.e.s ou non à un syndicat), y compris les apprentis et les privés d'emploi.

Qui propose la formation ?

Les inscriptions sont de la responsabilité des syndicats et des Unions Locales pour les syndiqué.e.s isolé.e.s, seules les demandes validées par ces structures seront prises en compte.

Qui doit solliciter le congé ?

Le/la syndiqué.e après validation par son syndicat ou son UL pour les formations départementales et également l'UD pour les formations hors département.

Le congé peut-il être refusé par l'employeur ?

Le congé est de droit et ne peut être refusé que pour les besoins de service, le refus doit être notifié dans les 8 jours à compter de la réception de la demande. Le congé de formation est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis conforme du CSE, que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

De combien de jours peut-on disposer personnellement ?

Chaque salarié.e dispose de 12 jours ouvrés (sauf accord d'entreprise plus favorable). Ils sont portés à 18 jours pour les salarié.e.s du privé qui interviennent comme formateur.trice ou qui sont appelé.e.s à exercer des fonctions syndicales.

Peut-on fractionner le congé ?

Oui, la nouvelle loi du 5 mars 2014 permet maintenant de prendre le congé **sur une demi-journée minimum** pour les salarié.e.s du privé, pour les fonctions publiques nous restons sur 2 jours minimum.

A-t-on le droit à plusieurs formations dans l'année ?

Oui, sous réserve de ne pas dépasser en cumul, les 12 jours (ou 18 jours pour les formateur.trice.s).

Quels documents doit-on remettre à son employeur lors de la participation à un stage de formation syndicale ?

Le premier est la demande de formation qui doit se faire 1 mois avant le stage (sauf accord collectif plus favorable) en recommandé avec accusé de réception, ou remise en mains propres contre signature.

Le deuxième étant l'attestation de présence à fournir à l'employeur au retour du stage, lors de la reprise du travail.

Aucun autre élément ne peut être réclamé.

L'employeur peut-il imposer un stage ou un lieu de stage ?

Non, la formation syndicale CGT organise elle-même ses stages et choisi les lieux et dates de formations.

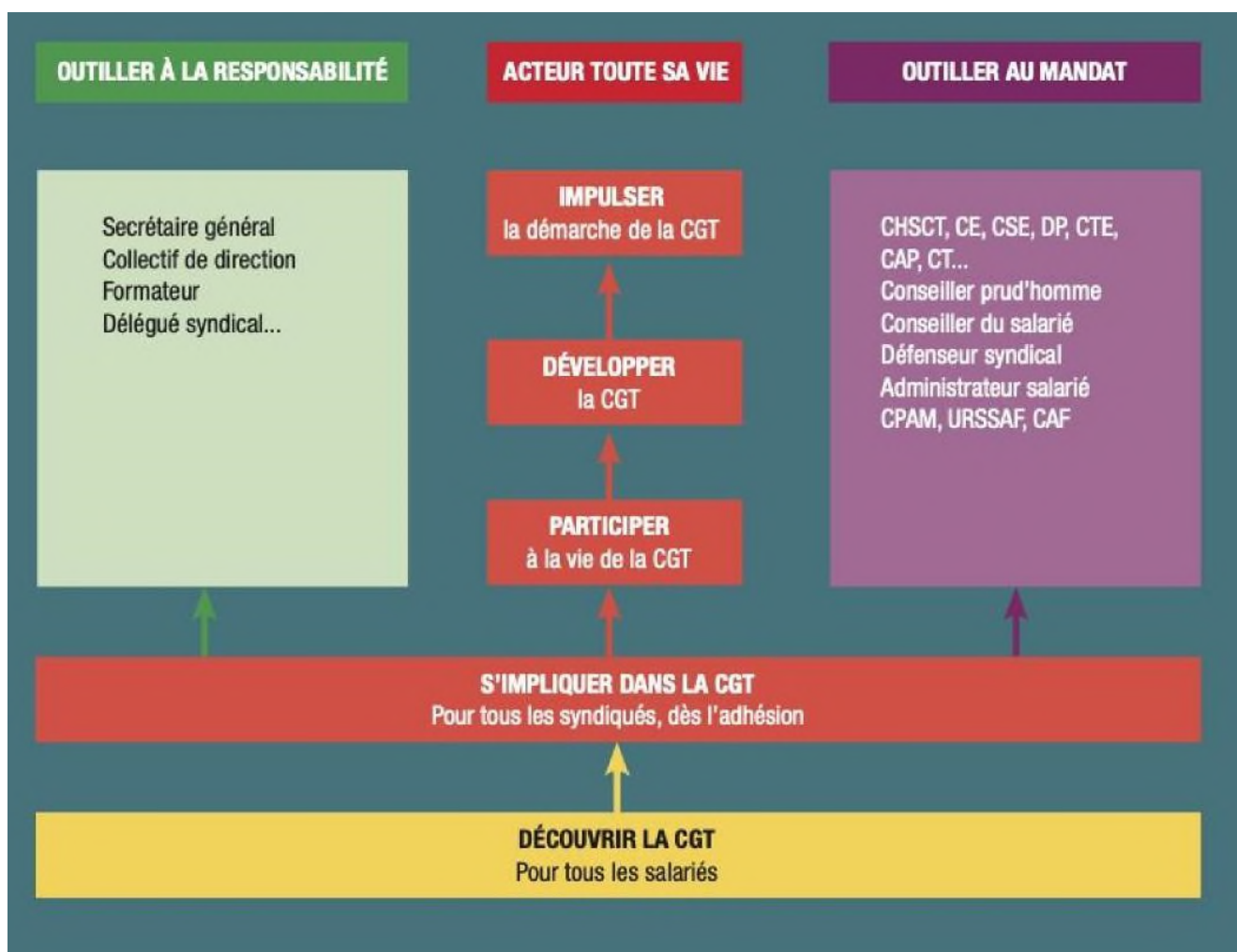
Pour ce qui est des formations CSE économique et CSSCT qui sont liées au mandat, c'est l'élue qui choisit le moment et l'organisme de formation.

L'élue CGT privilégie la formation syndicale départementale CGT.

Nouveau parcours de formation

Les “Niveaux 1” ne sont plus au programme.

Ils sont remplacés par les stages « **S’impliquer dans la CGT + Participer à la vie de la CGT** ».



Le module « **Impulser** » correspond à une formation de 5 modules, sur une période de 9 mois, au Centre Benoît FRACHON.

Bien qu'assez complet, ce programme ne répond certainement pas complètement aux besoins des militant.e.s dans la période. Il peut s'étoffer, à la demande et en fonction de nos moyens, tout au long de l'année.

Des dizaines de sessions de stages vous attendent !

Inscrivez des camarades, contactez-nous au besoin : communication.sitecgt64@orange.fr

Formations
« Être acteur.trice
toute sa vie »

Être acteur.trice toute sa vie

Module : Découvrir la CGT

Population syndicale concernée :

Salarié.e.s non.syndiqué.e.s ou nouveaux.elles syndiqué.e.s n'ayant pas encore fait le module « S'impliquer dans la CGT ».

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Vise à faire de la formation un outil et un vecteur de la syndicalisation en permettant aux salarié.e.s de découvrir la CGT.

Il s'agit d'amener les participant.e.s à parler de leur vie au travail, de la société et de la CGT, dans une progression pédagogique qui doit permettre de fonder un engagement durable dans la CGT à partir de la nécessité d'intervenir et de peser dans l'opposition entre le capital et le travail.

Les objectifs de formation :

Faire connaître l'histoire et les valeurs de notre organisation, mais aussi et surtout pour qu'ils.elles comprennent les enjeux de s'y organiser pour défendre leurs intérêts, et donc ceux de tous.les travailleurs.euses.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : Accueil.

Thème 2 : Mon travail est une richesse.

Thème 3 : L'importance de se syndiquer.

Les prérequis à cette formation :

Aucun.

Évaluations prévues :

Aucune.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 2 heures (30mn en ligne).

Cliquez ici pour découvrir la CGT (<https://cbf.cgt.fr/moodle/login/index.php>)

Être acteur.trice toute sa vie Module : S'impliquer dans la CGT

Population syndicale concernée :

Nouveaux.elles syndiqué.e.s.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Dans le nouveau parcours de formation syndicale générale, ce module est la première étape obligatoire avant de pouvoir s'inscrire au nouveau module « Participer à la vie de la Cgt ».

Il vise à comprendre les valeurs de la CGT ainsi que la place et le rôle de chacun.e dans l'organisation.

Les objectifs de formation :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'identifier l'organisation de la société, l'importance de l'action syndicale et leur place dans la CGT.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : L'organisation de la société.

Thème 2 : L'action syndicale dans la société.

Thème 3 : La CGT, ses valeurs, ta place dans l'organisation.

Les prérequis à cette formation :

Aucun.

Évaluations prévues :

Aucune.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 1 jour en présentiel.

Participer à la vie de la CGT

Module 1 : Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre

Population syndicale concernée :

Tout.e syndiqué.e ayant suivi la formation « S'impliquer dans la CGT » d'une journée.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « Être acteur.trice toute sa vie ». La formation syndicale générale offre une approche et des clés de compréhension et d'analyse de la société qui sont nécessaires pour mener notre action syndicale de manière efficace. C'est le but de ce premier module du bloc de formation « Participer à la vie de la CGT ».

Les objectifs de formation :

À l'issue de cette formation les stagiaires seront en capacité de questionner et d'analyser une information en mobilisant leurs connaissances sur le fonctionnement du système capitaliste, afin de participer à la vie et la réflexion de leur syndicat.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : Qu'est-ce que la société capitaliste mondialisée ?

Thème 2 : L'organisation de la société dans le système capitaliste.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation d'une journée intitulée « S'impliquer dans la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations formatives en cours de stage à l'occasion d'exercices.

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 3 jours en présentiel.

Participer à la vie de la CGT

Module 2 : Organiser les salarié.e.s du local à l'international

Population syndicale concernée :

Tout.e syndiqué.e ayant suivi la formation « S'impliquer dans la CGT » ainsi que le module 1 de « Participer à la vie de la CGT : Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre ».

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « Être acteur toute sa vie ». L'approche historique du mouvement syndical et de ses conquêtes permet d'avoir des repères sur l'importance de l'action syndicale et de sa dimension internationale. L'action de la CGT a marqué l'histoire du mouvement social et continue d'œuvrer à de nouvelles conquêtes. Participer à la vie de notre organisation nécessite d'en connaître le mode de fonctionnement, les principes fondamentaux et leur mise en œuvre. C'est le but de ce deuxième module du bloc de formation « Participer à la vie de la CGT ».

Les objectifs de formation :

À l'issue de cette formation les stagiaires seront en capacité d'expliquer les origines du mouvement syndical et de citer au moins 3 conquêtes qu'il a permises. Ils seront également en mesure de présenter les valeurs que porte la CGT, son mode d'organisation ainsi que la place de chacun.e dans notre organisation.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : L'action syndicale, du lieu de travail à l'international.

Thème 2 : La CGT, notre mode d'organisation.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation d'une journée intitulée « S'impliquer dans la CGT » et le module 1 de « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations formatives en cours de stage à l'occasion d'exercices.

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation

Formation de 2 jours en présentiel.

Participer à la vie de la CGT

Module 3 : La démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales

Population syndicale concernée :

Tout.e syndiqué.e ayant suivi la formation « S'impliquer dans la CGT » ainsi que les modules 1 et 2 de « Participer à la vie de la CGT ».

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « Être acteur toute sa vie ». La CGT a pour finalité de transformer la société, tout en œuvrant au quotidien avec les salarié.e.s pour améliorer leurs conditions de travail et d'existence. Pour agir, notre organisation a décidé d'une démarche revendicative permettant de construire le rapport de forces et d'obtenir de nouvelles conquêtes sociales. C'est l'objet de ce troisième et dernier module du bloc de formation « Participer à la vie de la CGT ».

Les objectifs de formation :

À l'issue de cette formation les stagiaires seront en capacité de décrire la démarche revendicative de la CGT, et de déterminer les moyens permettant de transformer les revendications en nouvelles conquêtes pour les salarié.e.s.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : La démarche CGT pour transformer la société.

Thème 2 : Mener la bataille des idées.

Thème 3 : Construire les revendications à partir du travail.

Thème 4 : Organiser la mobilisation.

Thème 5 : Négocier pour gagner.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation d'une journée intitulée « S'impliquer dans la CGT » et les modules 1 et 2 de « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations formatives en cours de stage à l'occasion d'exercices.

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 3 jours en présentiel.

Formations

« Accompagner à la responsabilité »

Accompagner à la responsabilité

Module : Formation de formateur-trice

Population syndicale concernée :

Les formateur.rice.s et futur.e.s formateur.rice.s syndicaux.ales, c'est à dire les personnes susceptibles d'intervenir et/ou d'animer des stages de formation syndicale.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « outiller à la responsabilité ». Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu'elles et ils soient à même d'animer ou d'intervenir dans une formation syndicale CGT déjà construite.

Les objectifs de formation :

Les stagiaires seront outillé.e.s pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.

Les thèmes abordés :

1. L'accueil dans une formation syndicale ;
2. Les caractéristiques de la formation syndicale CGT ;
3. Les pratiques en formation syndicale ;
4. La communication en formation syndicale.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la formation syndicale générale « S'impliquer » et « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations formatives en cours de stage à l'occasion d'exercices et mises en situations.

Évaluations sommatives de fin de thème, sous forme de synthèses.

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 5 jours en présentiel.

Outiller à la responsabilité Module : Animer un syndicat
--

Population syndicale concernée :

Syndiqué.e.s exerçant leurs responsabilités dans les syndicats.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Les objectifs de formation :

Les thèmes abordés :

Partie 1 :

Thème 1 : Mettre en œuvre la démarche CGT.

Thème 2 : Le syndicat, premier niveau de confédéralisation de notre activité.

Thème 3 : Le syndicat, lieu d'organisation du travail collectif.

Partie 2 :

Thème 1 : Retour et partage d'expériences. Concevoir une approche diagnostique de ses pratiques.

Thème 2 : Évaluer c'est agir : compléter ma formation, mettre en place des stratégies de dépassement.

Thème 3 : Compléments, apports de connaissances.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale « S'impliquer » et « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

6 jours (3+3) avec un inter module de 6 à 9 mois.

Formations

« Elu.e.s et mandaté.e.s »

Outiller au mandat

Module : CSE - Prise de mandat

Population syndicale concernée :

Aux syndiqués élu.e.s au CSE de l'entreprise (titulaires et suppléant.e.s).

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation des élu.e.s CSE est réglementée de manière spécifique tant pour l'autorisation d'absence, pour la rémunération, que pour le financement des frais pédagogiques, des frais de séjour et des frais de transport.

L'accord préalable à la mise en place du CSE dans l'entreprise, peut prévoir un financement par l'employeur. Sinon, c'est le CSE qui finance, sur son budget de fonctionnement...

Pour ce stage, il est donc impératif de prendre contact avec l'Union Départementale pour inscrire les militant.e.s de vos syndicats.

Les objectifs de formation :

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront outillé.e.s pour exercer leur mandat au Comité Social Économique en mettant en œuvre la démarche CGT.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : Approche légale et mandat syndical.

Thème 2 : Être acteur.rice de la démarche syndicale.

Thème 3 : Porter les réclamations des travailleur.se.s.

Thème 4 : Intervenir sur les choix de l'entreprise.

Thème 5 : Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Thème 6 : Elaborer une politique sociale et culturelle émancipatrice.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale « S'impliquer » et « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 5 jours en présentiel.

Outiller au mandat

Module : CSE . CSSCT

Population syndicale concernée :

Aux syndiqué.e.s élu.e.s au CSE de l'entreprise (titulaires et suppléant.e.s) membres ou non de la commission SSCT

Le contexte qui amène à faire de la formation :

ATTENTION, selon l'effectif, les règles sont différentes :

. en dessous de 300 salarié.e.s : faire une demande d'autorisation d'absence pour formation SSCT de 3 jours + 2 jours en CFESS classique,

. au-dessus de 300 salarié.e.s, faire une demande d'autorisation d'absence pour formation CSSCT de 5 jours.

Pour ce stage, il est donc impératif de prendre contact avec l'Union Départementale pour inscrire les militant.e.s de vos syndicats. Merci.

Les objectifs de formation :

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions qu'ils ou elles auront à entreprendre dans le cadre de leurs missions d'élu.e au Comité Social et

Économique pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des travailleur.euse.s, avec la démarche CGT.

Les thèmes abordés :

. Approche CGT sur le travail, la santé au travail et la prévention

. Approche légale et syndicale : les missions Santé Sécurité et Conditions de Travail des élu.e.s au CSE.

. Les interlocuteur.trice.s et le fonctionnement du CSE sur les questions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

. Action des élu.e.s du CSE en cas d'accident du travail : définition, enquête et prérogatives.

. Analyser les risques et développer la prévention, obligations employeurs, DUER, démarche syndicale.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale « S'impliquer » et « Participer à la vie de la CGT », ainsi que la formation CSE Prise de mandat.

Évaluations prévues :

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 5 jours en présentiel.

Outils au mandat

Module : Délégué.e Syndical.e

Population syndicale concernée :

Aux syndiqué.e.s élu.e.s, délégués syndicaux ou susceptibles de le devenir.

Le contexte qui amène à faire de la formation :

Pour ces stages, il peut être possible (pas d'obligation légale) d'assurer un financement par l'employeur ou via le budget des CSE, en fonction de l'accord de mise en place du CSE, sur la formation syndicale... d'où la nécessité et les enjeux d'une telle négociation ! D'où la question du financement de notre organisation syndicale...

Les objectifs de formation :

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche de la CGT dans le cadre de leur mandat de délégué.e syndical.e.

Les thèmes abordés :

Thème 1 : Rôles, missions et conception du mandat de délégué.e syndical.e.

Thème 2 : Mettre en œuvre la démarche CGT pour construire et nourrir le rapport de force avec les salarié.e.s.

Thème 3 : Transformation du rapport de force dans la négociation.

Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale « S'impliquer » et « Participer à la vie de la CGT ».

Évaluations prévues :

Évaluations estimatives de fin de journée et de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation :

Formation de 5 jours en présentiel.

Autres formations syndicales disponibles

De nombreux autres stages existent mais ne figurent pas dans notre offre de formation départementale.

Des formations pour les camarades élu.e.s ou mandaté.e.s par la CGT dans les organismes ou institutions ainsi que pour la Fonction Publique.

Certaines de ces formations sont proposées par les Fédérations CGT, voire par leurs structures en territoires comme la CSD, l'USD, l'USTM... ou encore le Comité Régional.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout besoin de formation. Nous essaierons d'y répondre, en fonction de nos moyens (salles / disponibilités des formateur.trice.s / moyens financiers / etc.)

Enfin, des **journées d'étude sont programmées par l'Union Départementale**. Plus d'informations vous seront communiquées, en amont, pour permettre une large participation.

Pour tout contact :

Pour des inscriptions, des questions sur le remplissage des stages, ou toute autre demande sur la formation, **merci de privilégier les contacts par mail : communication.sitecgt64@orange.fr**

En cas de nécessité :

. Pour appeler le secrétariat de l'UD64 : 05 59 27 13 21

. Pour envoyer vos courriers : UD CGT 64. 2 Rue Louis BLANC, 64000 PAU

Notes

Stages de formation syndicale 2025



**La Macif vous protège
dans votre activité syndicale
avec des contrats sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.
La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Bassin d'emploi Béarn et Soule

N° Stage	Session	Nature	Syndiqués concernés	Date-Lieu du stage	Nombre de jours	Date limite d'inscription
1893	2ème partie suite de novembre 2024	PARTICIPER M2	Les inscrits du M1 du 13 au 15 novembre 2024	13 au 14 janv 2025 PAU	2	
1894		PARTICIPER M3		15 au 17 janvier 2025 PAU	3	
1895	2ème partie suite de décembre 2024	PARTICIPER M2	Les inscrits du M1 du 11 au 13 décembre 2024	27 au 28 janv 2025 PAU	2	
1896		PARTICIPER M3		29 au 31 janvier 2025 PAU	3	
1897	N°1 PAU 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1er partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	11 février 2025 PAU	1	1 décembre 2024
1898		PARTICIPER M1		12 au 14 février 2025 PAU	3	
1899	2ème partie	PARTICIPER M2		14 au 15 avril 2025 PAU	2	
1900		PARTICIPER M3		16 au 18 avril 2025 PAU	3	
1901	N°2 PAU 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1er partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	11 mars 2025 PAU	1	1 février 2025
1902		PARTICIPER M1		12 au 14 mars 2025 PAU	3	
1903	2ème partie	PARTICIPER M2		12 au 13 mai 2025 PAU	2	
1904		PARTICIPER M3		14 au 16 mai 2025 PAU	3	
1916	N°3 OLORON 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1er partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	31 mars 2025	1	14 février 2025
1917		PARTICIPER M1		1er au 3 avril 2025 OLORON	3	
1918	2ème partie	PARTICIPER M2		27 au 28 octobre 2025 OLORON	2	
1919		PARTICIPER M3		29 au 31 octobre 2025 OLORON	3	
1922	N°4 PAU 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1er partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	25 mars 2025 PAU	1	1 février 2025
1923		PARTICIPER M1		26 au 28 mars 2025 PAU	3	
1924	2 ème partie	PARTICIPER M2		2 au 3 juin 2025 PAU	2	
1925		PARTICIPER M3		4 au 6 juin 2025 PAU	3	
1926	N°5 PAU 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1er partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	14 octobre 2025 PAU	1	1 septembre 2025
1927		PARTICIPER M1		15 au 17 octobre 2025 PAU	3	
1928	2ème partie	PARTICIPER M2		1er au 2 déc 2025 PAU	2	
1929		PARTICIPER M3		3 au 5 déc 2025 PAU	3	
1930	N°6 PAU 1ère partie	S'IMPLIQUER		18 Novembre 2025 PAU	2	1 octobre 2025
1931		PARTICIPER M1		19 au 21 novembre 2025 PAU	3	
		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises Mourenx	à définir	1	
		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises Pau	à définir	1	
		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises Oloron	à définir	1	
6235		CSE PRISE DE MANDAT	Prérequis : avoir fait S'impliquer et Participer	31 mars au 4 avril 2025 PAU	5	1 février 2025
6236		CSE PRISE DE MANDAT		16 au 20 juin 2025 PAU	5	15 avril 2025
6237		CSE PRISE DE MANDAT		3 au 7 nov 2025 PAU	5	1 septembre 2025
6238		CSSCT	Prérequis : avoir fait S'impliquer, Participer et CSE Prise de mandat	19 au 23 mai 2025 PAU	5	1 avril 2025
6239		CSSCT		15 au 19 déc 2025 PAU	5	1 novembre 2025
1920		DELEGUE SYNDICAL	Prérequis : avoir fait S'impliquer et Participer	17 au 21 mars 2025 PAU	5	15 janvier 2025
1921		DELEGUE SYNDICAL	Prérequis : avoir fait S'impliquer et Participer	24 au 28 novembre 2025 PAU	5	1 octobre 2025

Stages de formation syndicale 2025

La Macif
vous protège
dans votre activité
syndicale (👤)
avec des contrats
sur mesure.

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : partenariat@macif.fr



La Macif,
c'est vous.

MACIF : INSTITUT ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT. 10 rue de la République, 44000 Nantes. SIREN 312 123 456. RCS Nantes. Capital 100 000 000 €. Directeur Général : M. Jean-Pierre DUPONT. Président du Conseil d'Administration : M. Jacques LAFITE.

Bassin d'emploi de la Côte Basque

N° Stage	Session	Nature	Syndiqués concernés	Date-Lieu du stage	Nombre de jours	Date limite d'inscription
1905	2ème partie Suite de décembre 2024	PARTICIPER M2	Les inscrits du M1 de 2024	27-28 janvier 2025 BAYONNE	2	28 octobre 2024
1906		PARTICIPER M3		29 au 31 janvier 2025 BAYONNE	3	
1907	N°1 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1ère partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	16 septembre 2025 BAYONNE	1	12 juillet 2025
1908		PARTICIPER M1		17 au 19 septembre 2025 BAYONNE	3	
1909	2ème partie	PARTICIPER M2		3 au 4 novembre 2025 BAYONNE	2	
1910		PARTICIPER M3		5 au 7 novembre 2025 BAYONNE	3	
1911	N°2 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1ère partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	9 décembre 2025 BAYONNE	1	15 octobre 2025
1912		PARTICIPER M1		10 au 12 décembre 2025 BAYONNE	3	
	2ème partie	PARTICIPER M2		26 au 27 janvier 2026 BAYONNE	2	
		PARTICIPER M3		28 au 30 janvier 2026 BAYONNE	3	
1932	N°3 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1ère partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	13 mai 2025 HENDAYE	1	25 mars 2025
1933		PARTICIPER M1		14 au 16 mai 2025 HENDAYE	3	
1934	2ème partie	PARTICIPER M2		16 et 17 juin 2025 HENDAYE	2	
1935		PARTICIPER M3		18 au 20 juin 2025 HENDAYE	3	
1936	N°4 1ère partie	S'IMPLIQUER	TOUS les inscrits à la 1ère partie sont automatiquement inscrits à la 2ème partie	7 octobre 2025 HENDAYE	1	25 août 2025
1937		PARTICIPER M1		8 au 10 octobre 2025 HENDAYE	3	
1938	2ème partie	PARTICIPER M2		24 au 25 novembre 2025 HENDAYE	2	
1939		PARTICIPER M3		26 au 28 novembre 2025 HENDAYE	3	
1913		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises BAYONNE	7 février 2025 BAYONNE	1	2 janvier 2025
1914		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises BAYONNE	16 mai 2025 BAYONNE	1	1 avril 2025
		S'IMPLIQUER	Inter-entreprises HENDAYE	15 mars 2025 HENDAYE	1	1 février 2025
1915		INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL	Elus et mandatés	3 et 4 avril 2025 BAYONNE	2	25 février 2025
1940		INITIATION AU DROIT DU TRAVAIL	Elus et mandatés	4 et 5 décembre 2025 HENDAYE	2	15 octobre 2025
6232		CSE PRISE DE MANDAT	Prérequis : avoir fait S'impliquer et Participer	24 au 29 mars 2025 BAYONNE	5	10 février 2025
6233		CSE PRISE DE MANDAT		13 au 17 octobre 2025 BAYONNE	5	1 avril 2025
		CSE PRISE DE MANDAT	Prérequis : avoir fait S'impliquer, Participer et CSE Prise de mandat	16 au 20 juin 2025 BAYONNE	5	1 avril 2025

Stages de formation syndicale 2025



Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...
Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BAVOUE. Société anonyme, capital 100 millions €, 400 rue de la République, 92000 Nanterre. Le site de la Société SOCRAM BAVOUE est www.socrambavoue.fr. Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BAVOUE. Société anonyme, capital 100 millions €, 400 rue de la République, 92000 Nanterre. Le site de la Société SOCRAM BAVOUE est www.socrambavoue.fr. Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BAVOUE. Société anonyme, capital 100 millions €, 400 rue de la République, 92000 Nanterre. Le site de la Société SOCRAM BAVOUE est www.socrambavoue.fr.

Organisés par l'Union Départementale 64

N° Stage	Session	Nature	Syndiqués concernés	Date-Lieu du stage	Nombre de jours	Date limite d'inscription
	2ème partie <i>suite décembre 2024</i>	DEVELOPPER Module 2	<i>Les inscrits à la 1ère partie de 2024</i>	17 au 21 février 2025 RIA PAU	5	
	1er module	DEVELOPPER Module 1	<i>Syndiqués en responsabilité</i>	6 au 10 octobre 2025 RIA PAU	5	30 juin 2025
		COGITIEL Syndicat	Vie syndicale et Politique financière	20 et 21 Mars MOURENX	2	10 février 2025
		OUTIL DU TRESORIER	Vie syndicale et Politique financière	5 et 6 juin 2025 MOURENX	2	10 février 2024
		FORMATION DE FORMATEURS		8 au 12 décembre 2025 ANGLET	5	15 octobre 2025
	2ème partie	ANIMATEUR VIE SYNDICALE 2ème partie	<i>Les inscrits à la 1ère partie de mai 2024</i>	5 au 7 février 2025	3	15 décembre 2024
	Journée d'études	ELABORATION DES PLANS DE FORMATION	Bureau des syndicats	27 juin 2025 MOURENX	1	1 mai 2025
	Journée d'études	ELABORATION DES PLANS DE FORMATION	Bureau des syndicats	14-nov-25	1	1 octobre 2025
	Journée d'études	LUTTER CONTRE LES IDEES D'EXTREME-DROITE	Tous	à définir BAYONNE	2	<i>selon dates à fixer</i>
	Journée d'études	LUTTER CONTRE LES IDEES D'EXTREME-DROITE	Tous	22 au 23 mai 2025	2	2 avril 2025
	Journée d'études	AT/MP	Tous	20 juin 2025 PAU	1	15 mai 2025
	Journée d'études	EGALITE PRO	Tous	25 septembre 2025 PAU	1	25 août 2025
	Journée d'études	INAPTITUDE, HANDICAP et Maintien dans l'emploi	Tous	9 et 10 octobre 2025 PAU	1	9 septembre 2025
	Journée d'études	RPS	Tous	12 décembre 2025 PAU	1	2 novembre 2025
	Journée d'études	Présentation du mandat Conseiller Prud'homme	Militants désigné par leur syndicat	24 mars 2025 à déterminer	1	14 février 2025
	Journée d'études	Retraite	Tous	7 avril 2025 PAU	1	7 mars 2025
	Journée d'études	Enjeu du mandat CPH	Nouveaux CPH	16 octobre 2025 PAU	1	10 septembre 2025
	Journée d'études	Préparation AG du CPH	CPH	18-déc-25	1	10 novembre 2025
	PRUDIS	SESSION 5	Public Prudis	10 au 14 février 2025 IZESTE	5	26 décembre 2024
	PRUDIS	SESSION 6	Public Prudis	9 au 13 juin 2025 IZESTE	5	15 avril 2025
	PRUDIS	EXCEPTIONS DE PROCEDURES, INCIDENTS D'INSTANCE	Public Prudis	6 au 10 octobre 2025 IZESTE	5	25 août 2025

Vous êtes adhérent CGT ? Vous êtes protégé.

Résolument ancrés dans le secteur de l'économie sociale, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer efficacité économique, solidarité et création de valeur sociale. Depuis 40 ans, des contrats Macif protègent les adhérents et militants CGT à jour de leurs cotisations lors de leurs activités syndicales et professionnelles.

Dès votre adhésion, vous êtes protégé dans le cadre de votre activité syndicale.



Vous êtes garanti en cas d'accident survenu dans le cadre des activités et missions confiées par la confédération ou l'une de ses structures suite à :

- des dommages corporels dus à un accident garanti (perte de salaire⁽¹⁾, invalidité⁽²⁾, incapacité permanente⁽³⁾, décès)
- la mise en cause de votre responsabilité civile ; si vous occasionnez des dommages corporels, matériels ou immatériels à un tiers, la Macif indemnise la victime des dommages subis.

La Macif et la CGT sont partenaires pour soutenir votre engagement. C'est pourquoi, lorsque vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour sécuriser votre action militante.

Pour en savoir plus,
scannez ce QR Code



Les garanties citées sont accordées dans les conditions et limites fixées aux contrats souscrits.

(1) En cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours.

(2) Taux d'invalidité supérieur ou égal à 5% retenu par le médecin expert.

(3) Incapacité permanente à partir de 66%.

Credit photo : Shutterstock / Panther Media / GraphicObsession.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vender 75000 Paris.